

Problème de bardage sur chalet en bois

Par GG paillote bzh, le 15/11/2010 à 15:58

Bonjour,

J'ai fait l'acquisition d'un chalet en janvier 2004. Le Matériau du bardage (de la marque Canexel) est dit, par la marque, imputrescible et sous garantie pour 10 ans, or, le mien est en train de pourrir et de gondoler au bout de 6 ans. Le constructeur du chalet ne porte aucun intérêt à mon problème (il est actuellement en liquidation), et le fabricant du matériau en fait de même (pour lui cela ne peut pas arriver). Tout le bardage est à refaire, et je ne sais pas comment m'y prendre pour solliciter leur intérêt.

De plus il me semble plutôt qu'il s'agisse d'un défaut dans la construction qui conduise à l'altération du bardage. Etant donné que le constructeur est en liquidation, j'ai bien peur de ne pas avoir de réponse à un problème plus conséquent. Est-ce que quelqu'un pourrait m'aider à trouver des pistes pour une solution?

Merci d'avance pour votre aide